

Association BEYA'HAD - Le Cercle d'Amitié

CONCOURS LITTÉRAIRE 2017

Prix Ana VASQUEZ-BRONFMAN

Ana Vasquez Bronfman est une écrivaine, professeur et chercheuse Chilienne. Récompensée au Chili par le CNCA (Consejo Nacional del Libro y de la Lectura) et en France par le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), elle a écrit de nombreux romans et études qui lui ont valu plusieurs traductions à l'international.

Ce prix, consacré à sa mémoire est destiné à récompenser les œuvres littéraires de la jeunesse juive féminine.

ARTICLE PREMIER : L'Association Beya'had- Le Cercle d'Amitié et la Famille Vasquez-Bronfman lance un concours francophone de littérature. Il sera ouvert du 10 Janvier au 10 Avril 2017, la date limite d'envoi étant le 10 Avril 2017, le cachet de la poste faisant foi.

ARTICLE 2 : Le concours est ouvert à toutes les jeunes filles dans les classes de 3^e, 2nde, 1^{er} et Terminale des collèges et lycées de la communauté juive de France.

Le thème imposé de l'année 2017 est la valeur de Ahavat Israel (la solidarité, l'inclusion, le don de soi,...).

La participation est libre et gratuite. Les jurés ni leur descendants ne peuvent en aucun cas participer au concours.

ARTICLE 3 : Les textes présentés seront des **RECITS**, des Contes ou des Nouvelles courtes, écrits en français. Chaque auteur ne peut envoyer qu'**un seul texte**. Le manuscrit sera dactylographié en **six exemplaires**. La longueur du texte devra être entre 3 pages minimum et 8 pages maximum.

Les textes seront présentés sur papier en format A4 (21 X 29,7), police Arial en corps 12, interligne simple et marges de 2,5 cm. Les feuilles seront imprimées sur le recto uniquement et numérotées 1/5; 2/5; 3/5; 4/5, etc.

ARTICLE 4 : Pour garantir son anonymat, chaque auteur utilisera un code comportant 3 lettres et 3 chiffres (par ex. : ABC123 ou JCL872) qu'il inscrira en haut à droite de chaque page . Les nom et adresse de l'auteur ne seront en aucune manière sur les textes. **Les nom et adresse de l'auteur seront inscrits sur le formulaire d'inscription et plié dans une enveloppe fermée sur laquelle sera inscrite le code relatif à chaque auteur.** L'emploi d'un pseudonyme est autorisé. Les manuscrits non retenus ne seront pas renvoyés aux auteurs mais détruits.

ARTICLE 5 : La texte proposé ne devra **jamais avoir été publiée**, quel que soit le support (recueil, revue, journal, autoédition, Internet...). De plus, un texte comportant trop de fautes, coquilles, erreurs, de quelque nature que ce soit, sera écarté.

Le participant certifié qu'il est lui même l'auteur de l'œuvre. En cas de fausse déclaration et/ou de constat avéré de plagiat ou d'usurpation d'œuvre ou d'indices sérieux qui permettent au jury de douter du caractère original du texte, le candidat sera éliminé du concours.

Les manuscrits seront adressés du **10 Janvier** au **10 Avril 2017** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Association Beya'had, 278 bis Boulevard Théophile Sueur, 93100 Montreuil.

Aucun avis de réception ne sera envoyé.

ARTICLE 6 : Le concours est doté de **trois** prix. Le premier prix (**prix Ana VASQUEZ-BRONFMAN**) d'un montant de **300 euros**, le deuxième prix d'un montant de **200 euros**, le troisième prix d'un montant de **100 euros**. Les meilleurs textes seront publiés dans un recueil d'œuvres.

ARTICLE 7 : Un premier comité de lecture composé de membres de la *Direction de l'Association Beya'had* et de jurés opérera une première sélection des récits après lecture. Une sélection de 10 à 20 textes sera ensuite proposée au jury final. Celui-ci classera du 1^{er} au 10^e les textes retenus.

Le Jury final sera composé de 6 personnes : Journalistes, écrivains, professeurs et personnalités.

ARTICLE 8 : Les prix seront remis à la bibliothèque de l'Ecole BHM (ou des Salons BHM) fin juin 2017. **Les candidats dont les nouvelles seront sélectionnées pour le jury final seront avertis avant le 20 juin 2017.**

Les candidats s'engagent à fournir leur texte au format électronique (Word) afin qu'il soit publié le cas échéant. Les lauréats seront contactés par l'Association dès l'attribution des prix par le jury grâce aux renseignements fournis dans le bulletin d'inscription. Le palmarès sera publié sur le site internet et sur la page facebook de l'Association.

ARTICLE 9 : Les lauréats consentent sans aucune réserve, et sans se prévaloir de droits, à ce que leur texte soit édité par l'Association Beya'had, imprimé dans un recueil et/ou publié sur son site internet.

ARTICLE 10 : La participation au concours implique de fait l'acceptation totale et sans réserve du règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier ou de l'annuler si des circonstances extérieures les y contraignent.

AUTRES DISPOSITIONS

Le Jury est seul juge de l'application de ses critères. Le jury se prononce au vu des textes rendus anonymes avant leur transmission au jury. Le fait pour un auteur de révéler sa participation, de proposer l'œuvre à un autre prix ou à un éditeur avant la remise des prix, de se signaler, ou de demander à être signalé auprès d'un ou plusieurs membres du jury vaudra élimination.

Les dossiers incomplets ou adressés par Internet ne seront pas retenus. Les textes non conformes au règlement seront refusés. Les textes envoyés hors délais seront exclus.

Association Beya'had, 278 bis Boulevard Théophile Sueur, 93100 Montreuil.

direction@Beyahad.fr - www.beyahad.fr.

Bulletin d'inscription

Nom : _____ Prénom _____ Age : _____

Adresse postale : _____

Code Postal : _____ VILLE _____

Tel : _____ Tel Mobile : _____

Adresse mail : (écrire très distinctement SVP) : _____

Nom d'auteur (facultatif) : _____

Titre du Récit : _____

Souhaite participer au « Concours Littéraire 2017 - Prix Ana Vasquez-Bronfman » organisé par l'association BEYA'HAD - Le cercle d'Amitié.

Je donne mon accord sans aucune réserve, et sans me prévaloir de droits, à ce que mon texte, soit édité dans une revue ou publication et mis en ligne sur le site Internet de l'association et/ou sa page Facebook si je suis primée ou nommé dans le cadre de ce concours.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en respecter son contenu.

Je précède ma signature (ci-dessous) de la mention « lu et approuvé ».

Signature

COMPOSITION DE VOTRE DOSSIER

Votre texte en six exemplaires, agrafés, mais ne comportant aucun signe distinctif à part le code d'identification que vous avez choisi : un code composé de 3 lettres et 3 chiffres. Ce code doit se trouver en haut à droite dans chaque page du texte.

Une enveloppe fermée contenant ce bulletin d'inscription rempli et signé. La seule inscription sur cette enveloppe sera votre code d'identification défini le paragraphe précédent.

Le dossier doit être envoyé au plus tard le 10 avril 2017, date limite, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse ci-dessous :

Association Beya'had
278 bis Boulevard Théophile Sueur
93100 Montreuil.